

« Action culturelle et Langues vivantes »
17 Avril 2013 CRDP Nancy

FICHE DE SYNTHÈSE

Intervention de la DAAC (Délégation Action Artistique et Culturelle du Rectorat)

Introduction :

L'objet de cette intervention était de proposer aux professeurs de langues vivantes des pistes de réflexion et de travail afin de préciser comment peut se concrétiser leur implication dans l'action culturelle de leur établissement.

Le cadre général de l'action culturelle dans les établissements scolaires :

- Il a tout d'abord été rappelé que chaque établissement élabore un « Volet culturel » dans son projet d'établissement. Celui-ci définit les grandes lignes de la politique culturelle de l'établissement, à partir d'une analyse des besoins et ressources. Le Volet culturel reflète ainsi l'identité d'un établissement.
- L'action culturelle concerne tous les élèves (notion de « parcours culturel ») et est mise en œuvre par l'ensemble des professeurs (notion de travail d'équipe et d'interdisciplinarité).
- L'action culturelle a un intérêt pédagogique : elle offre l'occasion d'une pratique des langues vivantes et contribue à l'acquisition de connaissances et compétences.

Les ressources :

Pour mettre en place cette action culturelle, les professeurs disposent tout d'abord d'un ensemble de ressources et dispositifs à caractère national. Ceux-ci sont présentés en particulier dans 2 textes :

- BO n°30 du 23 Août 2012 (Voir en particulier dans le tableau la 2^{ème} partie « *La pratique des langues étrangères, l'ouverture européenne et internationale* »)
- BO n°19, 8 Mai 2008

Exemples de dispositifs :

L'action culturelle offre la possibilité d'un travail interdisciplinaire. Il importe cependant que chaque professeur définisse clairement sa contribution dès l'élaboration du projet.

- Parcours opéra : le professeur de langues peut par exemple proposer un travail sur le livret d'opéra ou participer à une rencontre avec les artistes, le metteur en scène, le chef d'orchestre (qui sont souvent de nationalités diverses).
- « Collège au cinéma » ; « Lycéens et apprentis au cinéma » : Les films étrangers sont toujours projetés en VO. La programmation est connue dès le mois de Juin. Le professeur de langues peut légitimement s'impliquer dans ces dispositifs, et intégrer des équipes pédagogiques éventuellement déjà constituées.
- Sensibilisation à l'architecture : ce dispositif propose des interventions, assurées par des étudiants en architecture, dans les classes. Le thème est choisi par les professeurs. On pourrait ici par exemple concevoir une articulation entre ce dispositif et la préparation d'un voyage scolaire à l'étranger.

L'appel à projets :

Cette procédure académique permet aux professeurs de mettre en place un projet à l'année (atelier de pratique artistique, action innovante...) en sollicitant certains moyens auprès du Rectorat (HSE) mais aussi de la DRAC (interventions artistes), de la Région ou des Conseils Généraux (matériel, transport...). Les informations concernant cette procédure et son calendrier sont communiquées aux professeurs par le chef d'établissement.

Le professeur de langues peut faire partie de l'équipe pédagogique qui élabore le projet. Quelques exemples :

- Domaine théâtre : Il peut s'agir d'ateliers jumelés (France/Allemagne par exemple) avec des rencontres d'étape et/ou une présentation commune ; ou encore un atelier bilingue dans lequel le professeur de LV qui sera l'un des porteurs du projet fera travailler les élèves sur certaines parties du texte dans la langue d'origine de celui-ci.
- Domaine cinéma : Dans un atelier cinéma, outre la pratique, les élèves acquièrent une culture cinématographique (courants, genres, réalisateurs...) ou découvrent des festivals de films étrangers. Le professeur de langues peut par exemple contribuer à la découverte d'un courant artistique (Expressionnisme allemand...).
- Domaine Lecture Ecriture : dans ce domaine un atelier peut par exemple aboutir à une lecture théâtralisée (qui pourrait se faire en langue étrangère), ou à une adaptation d'une œuvre en BD (toujours en langue étrangère).
- Domaine Danse : des actions plus spécifiques peuvent aussi être envisagées dans ce domaine qui amène les élèves à travailler sur le passage du signe au geste (exemple du Festival « *sourd-métrage* »).

Manifestations ponctuelles, événements :

Le suivi de l'actualité culturelle locale permet également de saisir certaines opportunités.

- Festivals cinéma étranger : De nombreux festivals ou rétrospectives permettent d'aborder le cinéma en langue étrangère (par exemple Villerupt pour le cinéma italien; Metz pour le cinéma espagnol...). Ne pas hésiter éventuellement à solliciter une décentralisation.
- Festivals théâtre : dans notre académie plusieurs événements sont programmés : la semaine de la dramaturgie allemande « *Neue Stücke* », au CDN Nancy-Lorraine; « *la Mousson d'hiver* » à l'Abbaye des Prémontrés qui offre des lectures par des élèves d'ateliers de textes contemporains internationaux ; le « *Festival Frontières* » au NEST à Thionville, qui propose des ateliers pour les lycéens dans le cadre du concours d'écriture transfrontalier « *Les iroquois* » et qui débouche sur la représentation finale du texte retenu sous forme bilingue surtitrée.
- Résidences d'artistes : Les structures culturelles locales accueillent souvent des artistes en résidence (exemple à l'Arsenal à Metz). Il peut s'agir d'artistes étrangers et des rencontres avec les élèves peuvent être organisées.

Lieux et structures :

De nombreux lieux en Lorraine proposent une programmation qui laisse une large place à la culture européenne, accueillant des œuvres représentatives des pays limitrophes : la programmation franco-allemande du *Carreau*, Scène nationale de Forbach ; Esch sur Alzette, avec *la Kulturfabrik* ; le *Grand Théâtre de Luxembourg*, qui développe actuellement son service éducatif; le site de *Bliesbrück* ; l'*Abbaye de Neumünster* ; la *synagogue* de Delme...

Conclusion :

Les 4 fondamentaux de l'action culturelle pour les professeurs de LV :

L'inscription dans le volet culturel du projet d'établissement

Le travail en équipe, la pluridisciplinarité pour assurer à tous les élèves un parcours culturel

L'utilisation des dispositifs et ressources

Le suivi de l'actualité culturelle locale

Informations, conseils, aide...

- Site de la DAAC
- Chargés de mission :
Ghislaine Lose (g.lose@ac-nancy-metz.fr) ; Jean-Louis PIRLOT (Jean-Louis.Pirlot@ac-nancy-metz.fr)